

TER- RITOI- RES

Place au végétal !

DURA- BLES

VALHOR
TOUTES LES FORCES DU VÉGÉTAL

CE QUE
NOUS
SOMMES

VALHOR, TOUTES LES FORCES DU VÉGÉTAL EN FRANCE

L'Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage

Créée en 1998, VALHOR est reconnue par les pouvoirs publics comme représentative de l'ensemble de la filière du végétal d'ornement, de la production à la plantation, du champ à la ville.



Produire



Concevoir



Vendre



Aménager



Entretenir

UNE FORCE ÉCONOMIQUE MAJEURE*

47 000

entreprises spécialisées

205 000

professionnels

16,1 Md€

de chiffre d'affaires

Des emplois non délocalisables, porteurs de sens et ancrés dans les territoires.

**Les métiers
qui produisent :**
semenciers, horticulteurs,
pépiniéristes

15 500 emplois

2 700 entreprises

1,8 Md€ de chiffre d'affaires

**Les métiers
qui commercialisent :**
grossistes, jardinerie/
graineteries, fleuristes

45 700 emplois

9 500 entreprises

5,4 Md€ de chiffre d'affaires

**Les métiers qui
aménagent avec le végétal :**
paysagistes concepteurs,
entrepreneurs du paysage

144 200 emplois

34 800 entreprises

8,9 Md€ de chiffre d'affaires

LE VÉGÉTAL : 4 MISSIONS

Représenter et défendre
la filière auprès des pouvoirs publics.

Valoriser les savoir-faire et labels.

Innover pour la transition écologique,
numérique et sociale.

Sensibiliser citoyens et décideurs.

L'INTERPRO QUI CULTIVE LE CHANGEMENT DEPUIS PLUS DE 20 ANS !

2024 Lancement du **Projet stratégique
de filière à horizon 2030** suivant **3 ambitions :**

- Attractivité
- Intelligence économique et compétitivité
- Transition et RSE



*Un territoire qui fait le choix du végétal
prépare un avenir plus résilient,
plus sain, plus attractif, plus humain. »*

L'urgence est là. Les solutions aussi ! Partout en France, les territoires font face à des pressions qui s'intensifient : canicules à répétition, raréfaction de l'eau, perte de biodiversité, artificialisation des sols. Ces déséquilibres entraînent des conséquences humaines et sociales : santé fragilisée, villes étouffées par le manque d'ombre, espaces publics qui peinent à rassembler.

Pour adapter les villes aux conséquences du dérèglement climatique, les Français fixent trois priorités à leurs maires : renforcer la végétalisation de l'espace urbain (67 %), limiter les constructions et la bétonisation (64 %) et éduquer les habitants à de bonnes pratiques écologiques (56 %).¹

Face à cette réalité, une conviction s'impose : **le végétal n'est pas un simple ornement, ni un supplément d'âme, mais une infrastructure vitale.**

Il rafraîchit et régule, capte l'eau et le carbone, préserve les sols et la biodiversité. Il apaise, favorise la santé physique et mentale, renforce le lien social. Le végétal, c'est aussi une filière d'excellence française : **47 148 entreprises, 205 497 professionnels**, riches de savoir-faire, d'innovation et d'emplois non délocalisables.

Le végétal agit simultanément sur **le climat, la santé, la cohésion et l'économie**. C'est pourquoi il doit être reconnu comme une composante essentielle des politiques publiques, au même titre que l'eau, l'énergie ou la mobilité.

À travers ce manifeste, VALHOR et les entreprises de la filière du végétal rappellent qu'aucune transition écologique ne se fera sans arbres, plantes, fleurs et jardins.

Le végétal doit être pensé dès la conception des projets, intégré dans les documents d'urbanisme, les plans d'adaptation climatique, et rapproché des lieux de vie, notamment à travers les commerces de proximité, les écoles, etc. Et cela, en partenariat avec les professionnels — semenciers, producteurs, paysagistes concepteurs, entrepreneurs du paysage, fleuristes, jardinerie, et grossistes — qui connaissent les plantes, maîtrisent les sols, savent conseiller nos concitoyens et leurs élus, et créer des espaces durables.

Nous appelons les élus et les décideurs publics à faire du végétal un axe structurant de leur action. Nos professionnels sont prêts.

Parce qu'un territoire qui fait le choix du végétal prépare un avenir plus résilient, plus sain, plus attractif, plus humain.

Le végétal n'est pas une option : c'est une infrastructure, un facteur d'équilibre et un projet collectif.

Florent Moreau, Président de VALHOR

L'interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage

1. Consultation citoyenne ICI – Odoxa « Ma commune, mon maire et moi », volet environnement, septembre 2025.

CANICULES, POLLUTION, INÉGALITÉS SOCIALES, DÉSERTIFICATION DES CENTRES-VILLES :

Les territoires sont en première ligne face aux urgences climatiques, sanitaires et sociales. Pourtant, les solutions existent. Le végétal en est une — immédiate, concrète, vitale — à condition que la filière puisse continuer à le mettre en œuvre.

URGENCE CLIMATIQUE

- Les villes françaises exposées à l'ICU (îlot de chaleur urbain) connaissent des **augmentations entre +1,6°C et +6,4°C.***
- **Un réchauffement de +2,7°C en France** métropolitaine d'ici 2050.**
- **L'imperméabilisation des sols** aggrave les inondations et la sécheresse.

➤ **Des territoires plus chauds, plus vulnérables, moins vivables.**

La filière face à ces contraintes

- **10 à 15 ans** sont nécessaires pour développer une nouveauté végétale adaptée au climat.
- Les restrictions d'eau empêchent le renouvellement voire le maintien du patrimoine arboré.

PARADOXE : on demande plus de végétal pour rafraîchir les villes, mais les conditions pour planter se durcissent !

* Source : projet MApUCE, financé par l'Agence nationale de la recherche (ANR) et coordonné par le Centre National de Recherches Météorologiques (Météo-France/CNRS).

** Source : Météo France, 1^{er} octobre 2025.

CONDITIONS DE VIE ET SANTÉ

- **93 % des Français** estiment que l'accès aux espaces verts est un droit civique.*
- **Dans les grandes villes, 1 habitant sur 2** n'a pas de parc ou de jardin à moins de 5 minutes de marche.**
- **Augmenter la surface d'infrastructures vertes de 14%** en zone urbaine permettrait d'éviter 24 400 événements de santé indésirables supplémentaires (tous confondus).***

➤ **Un enjeu vital de santé publique.**

Une filière face à la perte de lien au vivant

- Disparition de la culture rurale et familiale du vivant (jardin, potager).
- Décalage entre aspiration collective à la nature et modes de vie de plus en plus sédentaires et déconnectés du réel.
- Approche hygiéniste de la nature en ville aux dépens de la qualité environnementale.

PARADOXE : on demande plus de végétal mais on assiste à une déconnexion des citoyens – politiques et administrés – avec la nature.

* Source : questionnaire digital du Global Green Space Report – 2013, En quête de vert, VAL'HOR.

** Source : Étude de l'INSEE, *Un accès inégal aux espaces verts dans les grands centres urbains*, avril 2025.

*** Source : Étude Asterès pour l'Unep, *L'impact des espaces verts en France*, avril 2024.

COHÉSION ET ATTRACTIVITÉ

- **60 % des Français** estiment que la végétalisation améliore leur expérience dans les commerces.*
- **Les centres urbains minéralisés** perdent habitants et lieux de vente.
- **L'absence de nature** fragilise la cohésion sociale et l'identité des lieux.

➤ **Des territoires moins attractifs, moins désirables.**

* Source : Observatoire des villes vertes (initiative Unep/Hortis), mars 2024.

Une filière invisibilisée dans un paysage en crise territoriale

- Le végétal traité comme « lot de finition » dans les projets d'aménagement, avec un budget rogné.
- Un déficit d'ingénierie en paysage intégrée, sauf dans les grandes collectivités, limitant la capacité à intégrer le végétal dans les projets d'aménagement.
- Une absence de planification paysagère dans la plupart des projets d'aménagement.

PARADOXE : on demande plus de végétal mais il est traité comme une variable d'ajustement.

ÉCONOMIE ET EMPLOIS

- **L'artificialisation** réduit la valeur foncière à long terme.
- **La transition écologique** exige de nouveaux modèles économiques.

➤ **Un défi de compétitivité et d'emplois durables.**

Une filière en tension

- Une crise d'attractivité : les métiers du végétal peinent à recruter et à fidéliser.
- Une consommation du végétal en recul, avec des marchés qui stagnent depuis plus de dix ans.
- Une concurrence internationale accrue, qui fragilise les producteurs français.

PARADOXE : on demande plus de végétal mais la filière, créatrice d'emplois locaux, durables et porteurs de sens, n'est pas reconnue.

FACE À CES TENSIONS,
UNE ÉVIDENCE S'IMPOSE :
LE VÉGÉTAL N'EST PAS
UN SUPPLÉMENT D'ÂME,
C'EST UNE RÉPONSE
STRUCTURELLE.

Chaque arbre planté, chaque
jardin créé, chaque métier
du vivant mobilisé enclenche
un cercle vertueux : il protège
les habitants, améliore la santé,
soutient l'économie locale
et renforce la cohésion sociale.

Investir dans le végétal, c'est investir dans l'avenir des territoires. C'est faire le choix d'une économie de proximité, d'emplois non délocalisables et de compétences ancrées dans la réalité du terrain. C'est aussi redonner du sens à l'action publique en conjuguant transition écologique, attractivité et qualité de vie. Les maires et les élus ont un rôle décisif pour activer ce cercle vertueux. En faisant appel aux métiers du végétal, ils engagent une dynamique porteuse.

LES ATOUTS DU VÉGÉTAL

FACE AUX URGENCES
ÉCOLOGIQUES,
SANITAIRES ET SOCIALES,
LE VÉGÉTAL EST
UN INVESTISSEMENT
D'AVENIR. SES ATOUTS
RENFORCENT
LA RÉSILIENCE,
L'ATTRACTIVITÉ
ET LA QUALITÉ DE VIE
DE NOS TERRITOIRES.



ATOUT RÉSILIENCE

Le vivant qui protège

- **Le constat.** Le végétal est une infrastructure naturelle au service du climat et des territoires. Il rafraîchit les villes, régule l'eau, capte le carbone, préserve les sols et la biodiversité.
- **L'ambition.** Planter un arbre, c'est se projeter : investir dans le végétal, c'est bâtir la résilience climatique de demain. Les territoires qui misent sur le vert aujourd'hui prennent une longueur d'avance.



ATOUT BIEN-ÊTRE

Le vivant qui soigne

- **Le constat.** Dans une société saturée de vitesse et de bruit, le végétal apaise, émeut, relie et régénère. Les jardins, parcs et arbres des rues sont des espaces de santé publique : ils réduisent le stress, améliorent la qualité de l'air et favorisent la cohésion sociale. À travers les commerces de proximité spécialisés, le végétal pénètre au cœur de nos espaces de vie.
- **L'ambition.** Généraliser le végétal dans nos vies quotidiennes pour qu'il devienne une évidence collective. Offrir à tous l'accès aux espaces verts et aux commerces de végétaux qui soignent, favorisent l'équilibre et reconnectent l'humain au vivant.



ATOUT ATTRACTIVITÉ

Le vivant qui dynamise

- **Le constat.** Le végétal rend les territoires désirables et compétitifs. Il attire habitants, entreprises, talents et investisseurs. Il fait revivre les centres-villes, soutient les commerces de proximité et crée des emplois locaux non délocalisables. À l'échelle d'une commune, d'une métropole ou d'une région, le végétal est un facteur de rayonnement, de cohésion et de fierté collective.
- **L'ambition.** Faire du végétal le marqueur d'attractivité des territoires, symbole de leur vitalité et de leur cohésion.



ATOUT EXCELLENCE

Le vivant qui élève

- **Le constat.** De la graine au paysage, la filière du végétal réunit producteurs, chercheurs, commerçants et concepteurs autour d'un même « fil vert ». Ces métiers cultivent la précision, la patience et la créativité : ils marient culture, écologie et humanisme, au service du bien commun.
- **L'ambition.** Faire de nos territoires la vitrine de l'excellence française du végétal. Mettre en lumière la filière : ses savoir-faire, ses métiers, sa capacité à innover et à créer de la valeur durable pour les territoires.

ASSEZ DE CONSTATS : PLACE À L'ACTION !

LA FILIÈRE DU VÉGÉTAL
EST UNE CHAÎNE
DE VALEUR STRUCTURÉE
QUI RASSEMBLE
LES ACTIVITÉS DE PRODUCTION
ET DE COMMERCIALISATION
DES VÉGÉTAUX,
D'AMÉNAGEMENT
ET D'ENTRETIEN DU PAYSAGE.

Elle propose des solutions
concrètes pour adapter les villes,
protéger le vivant, attirer
de nouveaux talents et valoriser
une filière d'excellence française.

4

LEVIER

UNE SEULE CONVICTION

LE VÉGÉTAL DOIT
DEVENIR UNE
INFRASTRUCTURE
À PART ENTIÈRE
POUR TRANSFORMER
NOS TERRITOIRES.



PENSER LA VILLE AVEC LE VÉGÉTAL

ADAPTER

- **Intégrer systématiquement des professionnels de la filière dans les politiques d'aménagement.**
- **Faire de l'aménagement végétal une démarche structurante :** intégrer un **paysagiste concepteur dans l'équipe mandataire dès l'amont de tout projet** d'aménagement public ou privé ou de schéma directeur touchant les espaces publics comme privés.
- **Séparer le lot « espaces verts / espaces de nature »** des lots VRD (Voieries Réseaux Divers) dans les appels d'offres.
- **Impliquer les différents acteurs du végétal** (paysagiste concepteur, entreprise du paysage, pépiniériste) **dans chaque étape du projet pour tenir compte des enjeux liés aux végétaux** (conditions de plantation, livraison, entretien futur...), de la sélection des espèces à l'entretien.
- **Valoriser le rôle des commerces de proximité de végétaux dans la vie des cœurs de ville et tenir compte de leurs besoins spécifiques.**
- **Faire revenir ou préserver des commerces de fleurs et plantes en centres-villes**, afin de permettre à chacun de bénéficier près de chez soi de végétaux et de conseils.
- **Moduler la fiscalité des jardinerie**s pour tenir compte de leur faible rentabilité au m², due aux surfaces nécessaires pour la vente de végétaux, et de la saisonnalité de l'activité.
- **Veiller à l'application de mesures progressives**, réalistes et harmonisées pour préserver l'activité logistique, notamment au niveau du « dernier kilomètre », pour atteindre les objectifs environnementaux des **initiatives type ZFE – zones à faibles émissions**.
- **Valoriser les productions des pépiniéristes et horticulteurs du territoire, en utilisant les espèces et les variétés dont ils disposent.**
- **Favoriser l'achat responsable :** exiger des labels comme la certification environnementale et sociale Plante Bleue et la production sur le territoire.
- **Impliquer nos concitoyens dans l'accélération de la transition en soutenant la végétalisation des espaces privés** (copropriétés, logements sociaux, jardins privés ou partagés) *via* la mise en place d'une **fiscalité verte** incitative (locale et nationale), tout en préservant le crédit d'impôt « Services à la Personne » (SAP) pour les petits travaux de jardinage. En effet, près de 80% de la surface d'espaces de nature des villes est privée (copropriétés, logements sociaux et pavillonnaires).

LE VÉGÉTAL, SANTÉ DU TERRITOIRE

PROTÉGER

- **Faire du végétal une grande cause nationale**, associant santé, climat et lien social.
- **Trouver un juste équilibre réglementaire**, conciliant préservation de la biodiversité et continuité des activités humaines.
- **Promouvoir une gestion raisonnée et partagée de l'eau** : conjuguer écologie et résilience en incluant les professionnels du végétal dans la concertation.
- **Déployer la charte « Arrosez utile, cultivez la vie »**, portée par VALHOR, dans toutes les régions : adopter les bonnes pratiques des professionnels en collectivités et les promouvoir auprès des citoyens pour des consommations en eau raisonnables et garantes de la survie du végétal.
- **Soutenir la réutilisation de l'eau** : récupération des eaux pluviales et réutilisation des eaux usées traitées pour l'arrosage public.
- **Intégrer ces solutions dans les cahiers des charges** des appels d'offres et plans de gestion.
- **Faciliter les démarches** pour les projets de plantation et d'éducation à la nature.
- **Sensibiliser les donneurs d'ordres publics et privés à la gestion durable du vivant** : montrer que l'entretien professionnel des espaces verts est une action écologique, garante de la pérennité du végétal et favorable à la biodiversité. Un engagement qui assure le retour sur l'investissement dans les espaces verts.
- **Renaturer massivement les écoles, les cours et les quartiers** : chaque enfant doit grandir au contact du vivant.
- **Éduquer nos concitoyens aux bienfaits du végétal**, notamment dès le plus jeune âge, via des opérations comme « La semaine du jardinage pour les écoles ».

LE VÉGÉTAL, DES MÉTIERS, DES VIES, DU SENS

ATTIRER

- **Pour des villes attractives, favoriser l'accès à la nature pour tous :** appliquer la règle des "3/30/300"* — que chaque habitant puisse voir trois arbres depuis son domicile ou son lieu de travail, que son quartier contienne au moins 30 % de canopée, et que chacun réside à environ 300 m d'un parc ou d'un jardin.
- **Développer des partenariats public-privé** pour végétaliser les espaces privés (copropriétés, logements sociaux, jardins partagés).
- **Mettre en avant les métiers du végétal auprès de tous les publics** (établissements de formation, conseillers d'orientation, professionnels en reconversion...) pour permettre à la filière de faire face aux tensions sur le recrutement et de répondre aux besoins de nos concitoyens, des aménageurs publics et privés.
- **Donner une autre place au végétal dès l'orientation :** faire connaître les métiers du vivant dans les collèges et lycées, en partenariat avec les ministères de tutelle (Agriculture, Éducation nationale).
- **Relancer les formations végétales :** rouvrir des classes, moderniser les programmes, maintenir et valoriser les dispositifs d'apprentissage.
- **Attirer de nouveaux profils :** soutenir l'apprentissage, encourager les reconversions et accueillir la diversité des parcours.

* <https://nbsi.eu/coworker/cecil-konijnendijk/>

FAIRE DE LA FILIÈRE DU VÉGÉTAL UNE VITRINE D'EXCELLENCE FRANÇAISE ET D'INNOVATION DURABLE

VALORISER

- **Soutenir la recherche et l'innovation** : sélection variétale, espèces résistantes, pratiques durables, sanctuarisation du Crédit d'Impôt Recherche.
- **Renforcer la souveraineté végétale** grâce à des pôles régionaux d'innovation et à l'investissement dans les productions et services végétaux français.
- **Revaloriser les métiers du végétal, réenchanter l'image de la filière** : renforcer la communication sur des métiers de passion et de technicité, qui relie écologie, culture et économie.
- **Assurer une rémunération juste et durable** tout au long de la chaîne de valeur, de la production à la commercialisation et au paysage.
- **Accroître la visibilité nationale du végétal** à travers des campagnes de communication, des labels, des ambassadeurs et de grands événements.
- **Connecter élus, aménageurs, acteurs du végétal, citoyens** en multipliant les occasions de rencontres et d'événements. Préserver les rendez-vous traditionnels des Français avec leurs commerces spécialisés de végétaux (ex. : ouverture des fleuristes et des jardineries le 1^{er} mai).
- **Faire du végétal une fierté culturelle française**, symbole de lien, de beauté et d'identité.



La filière du végétal incarne l'excellence française : innovation, savoir-faire, passion et transmission. Ses métiers sont porteurs de sens, de valeur et de fierté.

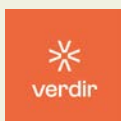
Les professionnels appellent à reconnaître cette filière comme stratégique pour la transition écologique et économique des territoires.

VALHOR est l'interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage. Depuis 1998, VALHOR et les 9 organisations professionnelles représentatives des secteurs de la production, du commerce et du paysage mènent des actions collectives structurantes et portent haut et fort les intérêts de tous les professionnels du végétal.

Réparties en 3 collèges (production, commerce, paysage), les organisations mobilisent toutes les forces du végétal pour soutenir le développement économique, stimuler l'innovation, valoriser les métiers et les compétences, et faire reconnaître le rôle stratégique du végétal pour l'avenir de notre société.

Pour aller plus loin

L'Observatoire des Villes Vertes



CitéVerte
PLACE AU VÉGÉTAL

VALHOR
TOUTES LES FORCES DU VÉGÉTAL